

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 6 avril 2016 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

2016-04-R5036 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2016-04-R5037 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 1^{er} février 2016
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 7 mars 2016
- 0.5 Période de questions

Transport

- 300.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300.2 Reddition de compte 2015- entretien réseau routier local
- 300.3 Demande de subvention discrétionnaire – Mme S. Vallée
- 300.4 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (info)

Administration générale

- 100.1 CEHG – Bourse d'études étudiant CEHG
- 100.2 Adultes CSHBO – Bourses d'études

Conseil municipal

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes dus, à payer au 31 mars 2016

Sécurité publique

- 200.1 Chemin Montcerf - MSP

Environnement

Aménagement et urbanisme

Loisirs, culture et bibliothèque

Correspondance officielle reçue

Varia
Période de questions
Levée de la séance

Adoptée.

2016-04-R5038 Adoption procès-verbal – séance ordinaire du 1^{er} février 2016

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2016-04-R5039 Adoption procès-verbal – séance ordinaire du 7 mars 2016

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars soit adopté tel que déposé.

2016-04-R5040 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local Reddition de comptes 2015

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 74 407\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

POUR CES MOTIFS sur une proposition du conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité d'Egan-Sud informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée.

2016-04-R5041 Demande de subvention discrétionnaire députée

ATTENDU QUE la municipalité est responsable de l'entretien du chemin Montcerf;

ATTENDU QUE l'entretien de ce chemin apporte son lot de problème à la municipalité puisqu'il n'y a pas beaucoup de résidents, donc moins de revenu de taxes foncières ;

ATTENDU QUE les utilisateurs de ces chemins sont en majorité des gens de la municipalité de Montcerf-Lytton, des zecs, ainsi que de touristes ;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années les subventions discrétionnaires accordées à la municipalité ont toutes été dépensés pour la réfection de ce chemin ;

ATTENDU QUE ce chemin nécessite encore plusieurs réparations, surtout de rechargement et de l'asphaltage et que la municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour faire ces travaux ;

EN CONSEQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande de subvention de la part de Mme Stéphanie Vallée députée du comté de Gatineau soit faite afin d'aider la municipalité à effectuer la réfection de ce chemin. Les travaux projetés pour l'année 2016 sont de 150 000\$.

Adoptée.

2016-04-R5042 Bourses d'études élèves secondaires

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don de 150\$ chacun (un garçon, une fille) qui obtiendront leur diplôme d'études secondaires et qui poursuivront les études post-secondaires. Il est résolu également que ces récipiendaires devront être résidents de la municipalité d'Egan-Sud.

Adoptée.

2016-04-R5043 Adoption des comptes payés et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes suivants soient payés :

Les comptes payés au 31 mars 2016 au montant de	25 345.75\$
Les comptes à payer au 31 mars 2016 au montant de	15 034.84\$
Les salaires payés au 31 mars 2016 au montant de	6 595.50\$

Adoptée.

2016-04-R5044 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 20h 30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière